

comment écrire à votre député.e

Pourquoi écrire à votre député.e ? Les député.e.s ont besoin d'entendre leurs électeurs.rices. Ils comptent sur les personnes de leur circonscription pour les informer des questions qui leur tiennent le plus à cœur.

Écrire une lettre ou un courriel ne vous prendra que peu de temps, mais cela garantira que les personnes qui prennent des décisions en votre nom sachent comment vous souhaitez être représenté.

Votre député.e reçoit chaque semaine des centaines de messages sur des sujets très variés, mais le vôtre se démarquera parce que vous êtes son électeur.rice et que vous suivez les conseils et astuces contenus dans ce document !

Consultez ce guide pour découvrir pourquoi il est si important d'écrire à votre député.e, comment le faire, comment structurer votre message pour avoir le plus d'impact possible et quelles sont les prochaines étapes !

pourquoi devriez-vous écrire à votre député.e ?

Écrire à votre député.e augmente considérablement vos chances d'obtenir une réponse. La grande majorité des député.e.s répondent presque toujours aux lettres de leurs électeurs et se feront un plaisir de transmettre votre demande au ministre concerné (même s'ils ne sont pas d'accord avec vous). À son tour, le ministre sera tenu, en vertu des conventions parlementaires, de répondre aux lettres d'un député.e.

Vous pouvez sensibiliser votre député.e. Même si votre député.e n'est pas la cible directe de l'action, votre lettre lui offre une opportunité de se renseigner sur la question qui préoccupe ses électeurs.rices et de passer à l'action.

« Il est important de nous impliquer [les parlementaires] parce que nous ne savons pas tout... c'est ainsi que nous apprenons... Si vous impliquez votre député et que vous le faites de manière constructive, vous pouvez réellement aider les membres du Parlement à comprendre les enjeux... Alors, parlez à vos député.e.s ! »

- Anita Vandenberg, députée

Dans certains cas, il sera plus stratégique d'écrire directement à d'autres leaders, tels que le secrétaire d'État (Développement international), la ministre des Affaires étrangères, le Premier ministre ou les dirigeant.e.s d'institutions internationales clés, comme la Banque mondiale. Les conseils ci-dessous s'appliquent également à ces lettres.

pourquoi ne pas écrire directement au ministre concerné.e ?

L'objectif d'une action que nous menons peut être d'encourager le secrétaire d'État (au Développement international) à augmenter les investissements dans un programme ou une intervention dont l'efficacité a été prouvée. Plutôt que d'écrire directement au secrétaire, nous écrivons généralement à nos député.e.s, qui transmettent souvent nos lettres aux secrétaires, aux ministres, voire au Premier ministre.

Il est souvent plus efficace de contacter directement votre député.e, mais pour certaines campagnes, il sera plus stratégique de contacter le secrétaire d'État. Tout dépend de l'objectif que nous cherchons à atteindre. Consultez régulièrement nos appels à l'action mensuels pour savoir si nous recommandons d'écrire à une autre personne que votre député.e.

pourquoi Résultats ne fournit-il pas de modèles de lettres ou de courriels ?

Les député.e.s et leur personnel ont confirmé à maintes reprises qu'une lettre originale envoyée par un électeur.rice engagé.e et passionné.e a beaucoup plus d'impact qu'une pile de lettres ou de cartes postales identiques. Les campagnes d'envoi massif de courriels et les lettres types ont moins d'impact, car le député.e sait que vous n'avez eu qu'à cliquer sur un bouton et que le contenu ne reflète pas nécessairement vos priorités.

Le fait que vous ayez pris le temps de rédiger une lettre personnalisée et bien documentée montre au député.e qu'il y a des personnes dans sa circonscription qui se soucient profondément d'une question. Derrière chaque lettre ou courriel original qu'un député.e reçoit, il suppose qu'au moins 100 de ses électeurs.rices partagent le même sentiment. En conséquence, vos opinions sont susceptibles d'être prises plus au sérieux. Mais n'hésitez pas à vous référer à notre [guide pour le format de votre lettre ou courriel](#).

comment rédiger votre lettre ou votre courriel ?

Par courrier postal ou électronique ?

Chaque député.e est différent. Certain.e.s préfèrent correspondre avec leurs électeurs.rices par courriel, tandis que d'autres privilégient les lettres envoyées par la poste. Mais soyez assuré que les deux méthodes de communication fonctionnent, alors choisissez celle qui vous convient le mieux !

Lettres envoyées par la poste

Vous pouvez taper ou écrire à la main une lettre physique à envoyer à votre député.e. L'adresse postale la plus simple est celle du Parlement. Il suffit de l'adresser comme suit :

Nom complet du député.e
Chambre des communes
Ottawa, Ontario K1A 0A6

L'envoi d'une lettre à un député.e est gratuit ; aucun timbre ni frais postaux ne sont nécessaires ! À la réception de la lettre, si votre député.e n'est pas au Parlement, le courrier est automatiquement transféré à iel.

Envoi par courriel

Pour trouver l'adresse électronique de votre député.e, rendez-vous sur le [site Web de la Chambre des communes](#) et entrez votre code postal. Vous pouvez ensuite consulter la page Web de votre député.e et y trouver son adresse électronique.

Conseils pour rédiger votre message

- **Soyez concis :** essayez de ne pas dépasser une page et demie pour votre lettre et 3 à 4 paragraphes pour votre courriel.
- **Allez droit au but :** concentrez-vous sur un seul sujet et n'essayez pas de traiter trop de choses dans un seul message.
- **Vérifiez le titre correct de votre député.e :** La plupart des député.es préfèrent être appelés « député.e » ou « membre du Parlement ». Cependant, certain.e.s peuvent se voir attribuer des fonctions au sein du gouvernement qui s'accompagnent d'un titre tel que « honorable ministre » ou « secrétaire d'État », etc. Vous pouvez vérifier en recherchant votre député.e sur [le site officiel de la Chambre des communes](#). Vous pouvez également vérifier quelle adresse officielle utiliser en suivant les [styles d'adresse du gouvernement canadien](#).
 - Exemples :
 - Cher député Greg Fergus
 - Chère honorable ministre Anita Anand
 - Cher secrétaire d'État Randeep Sarai
- **Écrivez que vous êtes un.e électeur.rice :** Indiquez votre code postal pour montrer que vous habitez dans leur circonscription. Si vous écrivez une lettre, ajoutez votre adresse complète pour que votre député.e sache que vous êtes un électeur.rice et où envoyer sa réponse.
- **Utilisez nos ressources :** Vous ne savez pas quoi écrire ? Consultez notre appel à l'action actuel pour découvrir les questions urgentes du moment, vous informer sur les faits et lire des témoignages liés à ces questions, que vous pourrez utiliser dans votre lettre !
- **Vous n'avez pas besoin de tout savoir :** Souvent, les gens ont l'impression qu'ils ne peuvent pas écrire à leur député.e au sujet d'une question dont ils ne sont pas expert.e.s. Ne laissez pas cela vous arrêter ! Consultez [notre site web](#) ou celui d'autres organisations réputées pour obtenir les informations dont vous avez besoin sur un sujet donné. Elles ont fait les recherches nécessaires et seraient ravies que vous les utilisiez lorsque vous écrivez à votre député.e !

- **Révissez ! :** N'oubliez pas de relire votre lettre pour vérifier qu'elle ne contient aucune erreur grammaticale ou factuelle. Il est très important de vérifier que le nom de votre député.e est correctement orthographié et que vous vous adressez à iel en utilisant le titre approprié.

comment structurer votre message pour qu'il ait le plus d'impact possible ?

Étape 1. Introduction. S'il s'agit de votre première lettre à votre député.e, commencez par vous présenter et expliquez pourquoi vous vous intéressez à la question que vous soulevez. Si vous avez un lien personnel avec le sujet de votre lettre, c'est un excellent moyen d'interpeller votre député.e et de communiquer votre passion et votre engagement. N'oubliez pas de remercier votre député.e pour toute mesure de soutien qu'iel a déjà prise – les député.e.s entendent rarement les mots « merci » de la part de leurs électeurs.rices.

Étape 2. Utilisez le modèle « EPIC ». L'acronyme « EPIC » est un moyen utile pour vous aider à structurer la partie principale de votre lettre ou de votre courriel. Après le paragraphe d'introduction, suivez cette structure :

E = Éveiller l'intérêt. Attirez l'attention de votre député.e avec un fait marquant, une histoire à laquelle iel peut s'identifier ou une déclaration passionnée. Si vous le pouvez, partagez également une histoire personnelle.

P = Présenter le problème. Présentez une image saisissante du problème et de ses causes. Utilisez des faits et des statistiques pour expliquer la situation, mais essayez de mettre l'accent sur l'aspect humain. Qui est touché ? Quelle est l'ampleur et la gravité du problème ? Pourquoi est-il crucial de le résoudre ?

I = Informer votre député.e des solutions. Que faut-il faire pour résoudre ce problème ? Si possible, donnez des exemples illustrant comment et où cela a fonctionné, en quoi cela est rentable et comment cela a profité aux personnes les plus pauvres. Mais n'oubliez pas que vous n'avez pas besoin de tout savoir. Notre [appel à l'action](#) présente toujours des solutions que vous pouvez partager.

C = Convier à l'action. Maintenant que vous avez contacté votre député.e, présenté le problème et proposé une solution, vous devez expliquer clairement ce que vous attendez de iel. Formulez votre demande de manière concrète et précise.

Étape 3. Demandez une réponse. Indiquez clairement comment votre député.e peut vous contacter – une réponse écrite par courrier postal ou électronique est idéale !

que pouvez-vous faire après ?

Appuyer sur « envoyer » ou poster votre lettre n'est pas la fin de votre action !

Étape 1. Félicitez-vous et amplifiez votre action.

Vous êtes formidable ! Vous avez pris l'une des mesures les plus efficaces pour aider à susciter la volonté politique de mettre fin à la pauvreté. Il est maintenant temps de vous vanter et d'amplifier cette réussite.

Si vous avez écrit une lettre, prenez une photo de vous en train de la poster et publiez-la sur les réseaux sociaux ! Ou publiez le contenu de votre courriel pour inciter d'autres personnes à se joindre à vous. N'oubliez pas de taguer votre député.e !

Étape 2. Faites un suivi auprès de votre député.e.

Si vous n'avez pas reçu de réponse à votre lettre ou à votre courriel après quelques semaines, appelez le bureau de votre député.e pour confirmer qu'il l'a bien reçu. Vous trouverez le numéro de téléphone de votre député.e sur le site de la [Chambre des communes](#).

Étape 3. Faites rapport sur vos actions.

Remplissez le [rapport](#) pour informer Résultats que vous avez écrit à votre député.e. Lorsque vous recevez une réponse de votre député.e, veillez à en informer également Résultats dans le [formulaire « un.e parlementaire m'a répondu par écrit »](#) afin que les informations puissent être compilées.

Le fait de savoir que vous avez pris cette mesure nous aide à démontrer qu'il existe un soutien populaire pour la question dont vous traitez dans votre lettre. Il existe également un écusson annuel du mérite pour les bénévoles qui passent à l'action d'un certain nombre d'actions parlementaires, et nous voulons donc en être informés !

Étape 4. Soyez optimiste !

Même si la réponse de votre député.e n'est pas celle que vous espériez, ou si vous n'avez reçu aucune réponse, ne vous découragez pas. En réalité, le changement ne se fait pas du jour au lendemain, mais vos courriels ou vos lettres s'ajoutent à ceux d'un nombre croissant de Canadien.ne.s qui réclament le changement.

Le fait que vous ayez pris contact a un impact, et vous avez peut-être semé une graine qui pourra germer lors de vos futures interactions avec votre député.e. Chaque action renforce le mouvement. C'est la force du réseau Résultats qui est le moteur du changement, et en écrivant cette lettre ou ce courriel, vous avez directement participé à cet effort collectif.

Étape 5. Restez engagé !

Il existe de nombreuses autres façons de rester en contact avec votre député.e. Vous pouvez :

- Les suivre sur les réseaux sociaux.
- Vous abonner à leur bulletin s'ils en ont une (recherchez leur site web – les député.e.s en ont généralement un et y font la promotion).
- Assister à leurs événements. De nombreux député.e.s organisent régulièrement des réunions et/ou des événements communautaires, qui sont annoncés sur leur site web et sur les réseaux sociaux.
- Appeler ou envoyer un courriel à leur bureau pour organiser une rencontre avec votre député.e afin de lui faire part directement de vos préoccupations.